

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie d'Orsay

**Correspondant :** Cécile Bernard, 2 place du Général Leclerc, 92160 Antony, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : [cecile.bernard@mairie-orsay.fr](mailto:cecile.bernard@mairie-orsay.fr), adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/>, adresse internet du profil acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_6Z\\_0ISGBDB](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_6Z_0ISGBDB)

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Opération de géothermie - Réseau de chaleur PAC sur puit d'eau potable à l'Albien

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45110000
- Objets complémentaires : 45300000

**Code NUTS :** FR104

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La ville d'Orsay est aujourd'hui alimentée en eau de ville par un forage d'eau potable au niveau de la nappe de l'Albien (600m). Ce puit alimente 40% de la population de la ville en eau potable. La température de l'eau au point de puisage est de 28°C qui s'avère être une température trop chaude lors de la consommation de l'eau par les abonnés même en tenant compte des déperditions du réseau aquifère.

Une étude de potentiel Energies Renouvelables et de Récupération (ENRR) sur le quartier du centre-ville a dirigé la ville d'Orsay pour prendre la décision de la mise en place d'une pompe à chaleur permettant de récupérer la chaleur du forage Albien. Cette pompe à chaleur permettra ainsi de diminuer la température de l'eau potable distribuée sur le réseau d'eau de ville et d'alimenter en chaleur le Centre Nautique d'Orsay permettant de réduire ses charges de chauffage.

Il est prévu dans le cadre du présent marché :

- L'aménagement de la cuve d'eau potable
- La création du réseau de chaleur entre les puits à l'Albien et la piscine d'Orsay
- La réalisation du passage au-dessus de l'Yvette
- L'aménagement de la chaufferie de la piscine d'Orsay

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget en section investissement. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de l'ADEME, de la Région Ile de France, du département de l'Essonne et du SIGEIF Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Commentaire sur les justifications :** La liste des documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature est précisée sans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 04 novembre 2021 à 23 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2021-19

**Renseignements complémentaires :** Il est prévu une visite obligatoire du site de la chaufferie de la piscine pour les candidats du lot 2. La visite aura lieu semaine du 11 au 15 octobre 2021 à la piscine d'Orsay.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24 septembre 2021

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Cécile BERNARD , Service de la commande publique, tél. : 01 60 92 81 04, courriel : [Cecile.bernard@mairie-orsay.fr](mailto:Cecile.bernard@mairie-orsay.fr), adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_6Z\\_0ISGBDB](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_6Z_0ISGBDB)

**Informations complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu en le téléchargeant, sur le site accessible à : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_6Z\\_0ISGBDB](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_6Z_0ISGBDB)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : [greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-De-Jouy, 75700 Paris, courriel : [jean-louis.chavernac@ledefrance.pref.gouv.fr](mailto:jean-louis.chavernac@ledefrance.pref.gouv.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Secrétariat général de la mairie d'Orsay, tél. : 01 60 92 80 74

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Travaux de réseau de chaleur

Lot(s) 2 Travaux d'aménagement et hydraulique